



COMMUNE DE
PEISEY-NANCROIX
SAVOIE - FRANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2018

COMPTE-RENDU

Présents :	Mesdames Anne CROZET, Madame, Marina MENGOLLI, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS et Georgette NALESSO et Charlotte THOMPSON. Messieurs Monsieur Franck CHENAL, Marc COLLIN, Gérard COLLIN, Christian HEBERT, Pierre JOUANNE, Cédric POCCARD CHAPUIS et Laurent TRESALLET, Maire.
Excusés :	Madame Guillemette COUTTET. Monsieur Anthony POCCARD-CHAPUIS.

Il est procédé aux délibérations proposées dans l'ordre du jour :

I/ ADMINISTRATION GENERALE

II/ FINANCES

1. Vote des taux des 4 taxes directes locales

Le Conseil Municipal doit discuter des taux communaux d'imposition des taxes d'habitation, foncières (bâtie et non bâtie) et cotisation foncière des entreprises pour l'année 2018.

Laurent TRESALLET propose de ne pas augmenter les taux de ces 4 taxes locales sachant que les bases d'imposition prévisionnelles seront augmentées de 1% environ.

TAXES	BASES D'IMPOSITION pour 2017	TAUX de 2017	PRODUITS en 2017	TAUX de 2018
Taxe d'habitation	3 891 263	13,37 %	529 051 €	13,37 %
Taxe foncière (bâti)	3 599 905	12,80 %	466 432 €	12,80 %
Taxe foncière (non bâti)	10 918	127,94 %	13 955 €	127,94 %
Cotisation Foncière des Entreprises	1 725 650	31,22 %	541 407 €	31,22 %

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des 4 taxes directes locales.

2. Affectation des résultats du budget général et des budgets annexes

Les résultats du **budget communal** nécessitent de procéder à une affectation des résultats par délibération. Le résultat de clôture de l'exercice 2017 de la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 1 314 410,64 euros.

Le résultat d'investissement de 2017 présente un déficit de 717 983,70 euros, qu'il y a lieu d'inscrire en dépenses d'investissement 2018.

Il est donc proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2017 de la manière suivante :

Les 1 314 410,64 euros d'excédent de fonctionnement sont affectés :

- Pour une partie en recettes de fonctionnement au BP 2018 pour un montant de 21 234,64 € (002 – Résultat de fonctionnement reporté)
- Pour une partie, soit 1 293 176 €, au financement des équipements (1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)

Les 717 983,70 euros de déficit d'investissement sont inscrits en dépenses d'investissement 2018 (001- Résultat antérieur reporté)

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'affectation des résultats proposée pour le budget communal.

Les résultats du **budget eau et assainissement** nécessitent de procéder à une affectation des résultats par délibération.

Le résultat de clôture de l'exercice 2017 de la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 589 973,40 euros.

Le résultat d'investissement de 2017 présente un déficit de 277 171,93 euros, qu'il y a lieu d'inscrire en dépenses d'investissement 2018.

Il est donc proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2017 de la manière suivante :

Les 589 973,40 euros d'excédent de fonctionnement sont affectés :

- Pour une partie en recettes de fonctionnement au BP 2018 pour un montant de 34 611,92 € (002 – Résultat de fonctionnement reporté)
- Pour une partie, soit 555 361,48 €, au financement des équipements (1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)

Les 277 171,93 euros de déficit d'investissement sont inscrits en dépenses d'investissement 2018 (001- Résultat antérieur reporté)

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'affectation des résultats proposée pour le budget eau et assainissement.

Les résultats du **budget nordique** nécessitent de procéder à une affectation des résultats par délibération.

Le résultat de clôture de l'exercice 2017 de la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 92 198,14 euros.

Le résultat d'investissement de 2017 présente un déficit de 16 208,60 euros, qu'il y a lieu d'inscrire en dépenses d'investissement 2018.

Il est donc proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2017 de la manière suivante :

Les 92 198,14 euros d'excédent de fonctionnement sont affectés :

- Pour une partie en recettes de fonctionnement au BP 2018 pour un montant de 75 381,54 € (002 – Résultat de fonctionnement reporté)
- Pour une partie, soit 16 816,60 €, au financement des équipements (1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)

Les 16 208,60 euros de déficit d'investissement sont inscrits en dépenses d'investissement 2018 (001- Résultat antérieur reporté)

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'affectation des résultats proposée pour le budget Nordique.

3. Approbation des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes de l'exercice 2017

L'exercice 2017 est clôturé pour le budget communal, le budget Eau et Assainissement, le budget Ski de fond / Gîte et le budget Garderie.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour valider les résultats budgétaires de ces budgets en 2017 et ainsi valider les comptes administratifs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les comptes administratifs des budgets de la Commune, Eau et assainissement, Ski Gite et Garderie.

4. Approbation du budget primitif du budget général et des budgets annexes pour l'exercice 2018

Des tableaux récapitulatifs sont présentés et chaque montant de chapitres est relevé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif du budget général, du budget eau et assainissement, du budget garderie et du budget Ski - Gîte pour l'exercice 2018.

III/ RESSOURCES HUMAINES

IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.